

Résumés des descriptions de rôles

Éducatrices en petite enfance	Direction	Responsable du programme prématernelle	Consultant en prématernelle (MÉDPE)
<ul style="list-style-type: none"> • Utilise le Cadre pédagogique pour l'apprentissage des jeunes enfants de la Nouvelle-Écosse pour créer un environnement sûr et bienveillant pour les enfants du programme prématernelle • Conçoit et met en œuvre des activités et des plans de programme adaptés au développement, favorisant l'apprentissage par le jeu, la créativité et l'exploration • Surveille et évalue les progrès de chaque enfant, identifiant les domaines pouvant nécessiter soutien ou intervention supplémentaires • Communique régulièrement avec les familles pour partager les mises à jour sur les progrès de leur enfant et discuter de toute préoccupation ou besoin de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Est le superviseur direct des éducatrices de la petite enfance (ÉPE) travaillant dans le programme prématernelle de leur école • Soutient les enseignants et les éducatrices de la petite enfance dans la création d'un environnement d'apprentissage et de salles de classe sûrs, positifs et inclusifs • Encadre et soutient les enseignants et les éducatrices de la petite enfance dans l'élaboration de plans de développement professionnel • Traite les problèmes de performance et les comportements non professionnels conformément aux politiques du CRE/CSAP et aux conventions collectives • Dirige le recrutement des enseignants, des ÉPE et du personnel de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • Appelé <i>consultante en éducation à la petite enfance</i> au CSAP • Fournit une expertise technique et une aide pratique aux administrateurs scolaires • Aide la direction dans le processus d'évaluation du rendement du personnel du programme prématernelle pour renforcer leurs compétences. Aide directement les directions d'école dans les évaluations de performance et les assiste dans le recrutement du personnel du programme prématernelle • Aide les administrateurs à comprendre et à mettre en œuvre les politiques et programmes applicables • Aide directement les directions et le personnel scolaire lors des réunions de transition pour les enfants passant à la prématernelle et de la prématernelle à la maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournit des conseils spécialisés, une orientation et une expertise aux programmes de prématernelle dans les CRE/CSAP par le biais de consultations avec les responsables du programme prématernelle • Dirige un modèle de « formation des formateurs » avec les responsables régionaux/du CSAP • Planifie, met en œuvre, surveille, évalue et promeut les programmes départementaux • Développe et dispense des formations spécialisées ainsi que du développement professionnel aux éducatrices de la petite enfance et aux partenaires de prestation de services • Effectue des audits de programme pour surveiller la qualité des programmes